

La société [CODENTEL](#) / **T** : 03.21.36.64.40 (siège à Calais), spécialisée dans la dentelle, attend depuis quelques semaines le nom de son repreneur, parmi trois offres différentes, dont deux françaises et une chinoise. Le Tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer a tranché lundi dernier, en choisissant la société de [DENTELLE SOPHIE HALLETTE](#) / **T** : 03.27.76.55.76 (siège à Caudry), qui avait revu à la hausse son offre de reprise. La sauvegarde de 36 emplois sur 46, contre 20 pour le groupe asiatique, a pesé dans la décision du tribunal, et l'entreprise Sophie Hallette a prévu un investissement financier de plus d'un million d'euros, ainsi que l'injection sur trois ans de 500 000 euros dans les outils de l'usine. www.codentel.com